

FONDS VERT - TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AIDE NATIONALE

Opérateur



Forme

Subvention

Intensité

L'intensité de l'aide dépendra du régime d'aide applicable

Date limite

31 décembre 2024

Ce dispositif du programme France Nation Verte est opéré par l'ADEME. Il soutient les projets d'investissements industriels structurants, aux impacts positifs, qu'ils soient socio-économiques, territoriaux, ou écologiques. Les projets visés par ce dispositifs devront soutenir l'industrialisation des chaînes de valeur stratégiques pour la transition écologique.

Le dispositif s'adresse aux maîtres d'ouvrage de projets de développement industriel (entreprises privées), aux associations et aux organismes de formation, qui pourront être soutenus au titre des projets d'investissement contribuant au développement des compétences.

Trois volets composent ce dispositif :

- Volet 1 : accompagnement de projet exemplaire en matière de protection de l'environnement et de gestion des ressources, mais aussi tout projet de décarbonation qui contribue à l'émergence ou en renforcement de la réindustrialisation des chaînes de valeur industrielles clés pour la transition écologique.
- Volet 2 : accompagnement de projet de type école de production, centre de formation ou encore, le développement de plateau technique nécessaire à l'émergence ou en renforcement de la réindustrialisation des chaînes de valeur industrielles clés pour la transition écologique.
- Volet 3 : un soutien spécifique pour les projets relevant des volets 1&2 qui contribuent à la redynamisation des territoires de "rebond industriel".

Contact

Anne-Sophie JEUSSELIN
Directrice de bureau - Tours
07-77-84-30-66
asjeusselin@abfdecisions.fr